



Info Jeunes Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'Information Jeunesse en Provence-Alpes-Côte d'Azur s'appuie sur un réseau de proximité de près de 70 structures Info Jeunes labellisées par l'État, dédié à l'information et l'accompagnement des jeunes de la région. Divers services sont proposés sur les thématiques : Orientation et métiers, Formations, Emploi et Jobs, Engagement et Volontariat, Initiatives et Projets de jeunes, Mobilité internationale, Accès au numérique, Vie associative et étudiante, Santé, Logement, Culture et Loisirs... L'accompagnement se fait en accueil individualisé ou en groupe, des permanences spécialisées peuvent être assurées par des structures partenaires : Missions locales, recruteurs, permanences juridiques, sociales, associations étudiantes, ...

Retrouvez la liste des structures Info Jeunes en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : www.infojeunes-paca.fr

Directrice de la publication : Florence Lecocq ·

Coordination et rédaction : Claire Conlon, Sophie Girardeau.

Version Provence-Alpes-Côte d'Azur : Pascale Serra.

Communication : Isabelle Bouacou ·

Maquette : Pauline de Langre et PACA Isabelle Bouacou

Impression : PYGMA/ imprimerie Mérico paca)

Crédit photos : Couverture : Max Harlynking · p.9 : Eliana Colzani · p.20 : Giulia Simonetti · p.21 & p.24 : Bartłomiej Kokot · p.31 : Luísa Cortez.

Illustrations : Stefania Delponte et Johana Siendones

Ce guide a été édité avec l'aide de l'Union européenne dans le cadre du programme Erasmus+. Les informations qu'il contient sont publiées par le CIDJ et Eurodesk France et n'engagent pas la responsabilité de la Commission européenne.

Ce guide fait partie d'une collection nationale et a été réalisé en coopération avec les coordinateurs régionaux Eurodesk en France.

Conformément à une jurisprudence constante, les erreurs ou omissions involontaires qui auraient pu subsister dans ce guide malgré les soins et les contrôles de l'équipe de rédaction ne sauraient engager la responsabilité de l'éditeur. La reproduction partielle ou totale des renseignements contenus dans cette édition à des fins de commercialisation est formellement interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur.

Suivez Info Jeunes sur     @infojeunesud

SOMMAIRE

ILS SONT PARTIS POUR SE DÉCOUVRIR

4

PRÉPARER SON DÉPART ET SON RETOUR

5

- Langues
- Argent
- Papiers
- Allocations chômage
- Santé
- Retour
- Transport
- Valoriser son expérience
- Logement
- Impôts

FAIRE DES ÉTUDES

10

21

TROUVER UN STAGE

- Quand partir
- Partir à titre individuel
- Partir dans le cadre d'un programme
- Trouver une aide financière

- Réglementation
- Comment chercher un stage
- Partir dans le cadre d'un programme
- Trouver une aide financière
- Faire un stage hors cursus ou formation

TROUVER UN EMPLOI, UN JOB

31

- Comment chercher un emploi
- Reconnaissance professionnelle
- Comment chercher un job
- Préparer sa candidature
- Autres pistes

37

FAIRE UN VOLONTARIAT,
PARTIR AUTREMENT

47

- Bénévolat et volontariat : quelles différences ?
- Partir faire du volontariat
- Partir autrement
- Partir à l'aventure
- Trouver une aide ou bourse de voyage

EN SAVOIR PLUS

- L'information à la source
- L'information en Provence-Alpes-Côte d'Azur

ILS SONT PARTIS POUR SE DÉCOUVRIR



Le podcast «Partir pour se découvrir» retrace le parcours de jeunes, étudiants, en recherche d'emploi, porteurs de projets ou bien encore explorateurs, qui ont osé franchir le cap pour réaliser leur plus grand rêve : Partir à l'étranger !

Basile

C'est vraiment important de se donner le temps, d'essayer, parce qu'on est jeune et on a le temps. Même si on pense assez rapidement : études, profession, contact, rencontres... En fait, tout voyage et tout le temps qu'on prend pour nous, ça nous permet de mieux nous trouver et de faire des choix plus sensés par la suite. Prenons le temps de découvrir qui on est pour savoir où on veut aller."

Pauline

Lindsay

Avant de partir, l'Europe, je ne la connaissais que de nom... je ne connaissais pas tous les avantages qu'on avait de l'Europe. Pour moi, il faut s'ouvrir au monde et voir la chance qu'on a en tant que Français et en tant qu'Européen. C'est important de s'ouvrir au monde et à un pays qu'on ne connaît pas."

Mon rêve était de partir seule... et je ne m'attendais pas à le faire à 18 ans. Mais partir seule, ça a toujours été quelque chose qui m'inspirait et que j'ai voulu faire au cours de ma vie. Tout simplement parce que je voulais découvrir une facette de moi que je n'aurais pas forcément découvert dans un cadre que je connaissais déjà."

Je pense qu'il n'y a aucun moment où tu seras 100 % prêt à partir. Moi je suis partie en Corée, j'étais pas du tout prête, je ne parlais pas la langue, j'idéalisais complètement la culture à cause de films et de séries que j'avais vues. Et j'y suis allée quand même. Donc oui, je me suis pris des claques quand j'ai été confrontée à la réalité. Mais au final, j'ai pu construire une expérience qui m'était propre, j'ai pu créer un vrai lien avec ce pays, avec cette culture."

Myriam

Retrouvez leurs témoignages et d'autres dans le podcast «Partir pour se découvrir» disponible sur www.cidj.com et en flashant ce QR code :



PRÉPARER SON DÉPART ET SON RETOUR



Partir à l'étranger demande une certaine préparation. Voici les points essentiels à considérer.

LANGUES

Testez votre niveau et commencez à vous imprégner de la langue du pays grâce aux MOOCs, applis, films et séries en V.O, cafés et tandems linguistiques, ou en échangeant en ligne.

→ www.tandem-linguistique.org - www.bbc.co.uk/learningenglish
www.50languages.com - www.forvo.com - www.babadum.com -
www.loecsen.com

Applis : QIOZ, Hello Talk, Speakly, Tandem, Memrise, Lingoclip...

Cafés linguistiques en Provence-Alpes-Côte d'Azur

→ camipaca.wordpress.com
Pour avoir d'autres adresses, contacter Info Jeunes près de chez vous.

Vous avez entre 16 et 30 ans et vous vous apprêtez à faire un stage, un volontariat ou un job en Allemagne ? Découvrez Parkur ! Cette plateforme créée par l'OFAJ vous permettra d'apprendre l'allemand en ligne et de préparer votre départ.

→ www.parkur.ofaj.org

Le saviez-vous ? Créée par le Conseil de l'Europe, la **Journée européenne des langues est célébrée chaque année le 26 septembre**. Et toute l'année, des défis, jeux, concours, blagues, enquêtes et outils pour pratiquer les langues étrangères vous attendent sur

→ www.edl.ecml.at

EU Academy est une plateforme de cours en ligne développée par la Commission européenne qui permet aux bénéficiaires du programme Erasmus+ et du Corps européen de solidarité d'accéder à des cours de langue gratuits proposés dans 29 langues.

→ www.academy.europa.eu

PAPIERS

Une carte d'identité ou un passeport en cours de validité suffit pour vous déplacer, séjourner et travailler dans un pays de l'UE, en Islande, au Liechtenstein, en Norvège et en Suisse.

➡ www.europa.eu/youreurope

Hors UE, un visa adapté au but de votre voyage (tourisme, emploi, études, au pair) est exigé. Contactez l'ambassade ou le consulat en France du pays où vous allez.

➡ www.diplomatie.gouv.fr

Vous partez ou transitez par un aéroport aux Etats-Unis, au Canada ou au Royaume-Uni ? En plus des papiers mentionnés ci-dessus, pensez à demander avant votre départ une autorisation électronique de voyage aux Etats-Unis (Esta, valable 2 ans, 21 \$), au Canada (AVE, valable 5 ans, 7\$) et, à partir du 2 avril 2025, au Royaume-Uni (ETA, valable 2 ans, 10 £).

Le Royaume-Uni ne faisant plus partie de l'Union européenne, vous pouvez avoir besoin d'un visa pour vous y rendre.

➡ www.brexit.gouv.fr - www.gov.uk/check-uk-visa



Le Programme Vacances Travail (PVT) est une option intéressante pour aller au-delà de l'Europe ! 15 pays ont signé avec la France des accords qui simplifient l'obtention de visa permettant aux jeunes d'y travailler ou de voyager. Plus d'infos p.35

SANTÉ

Avant votre départ, demandez la carte européenne d'assurance maladie (CEAM). Gratuite et valable 2 ans, elle atteste vos droits à l'assurance maladie et couvre vos soins médicaux dans les pays de l'UE, en Islande, au Liechtenstein, en Norvège, en Suisse et au Royaume-Uni.

➡ www.ameli.fr

En cas de soins médicaux pendant votre séjour hors UE, vous devrez régler vos frais médicaux sur place et seuls les soins urgents et imprévus pourront éventuellement être remboursés. Pensez à conserver les ordonnances, les factures et les justificatifs de paiement. À votre retour en France, vous pouvez demander à être remboursé.

Faites le point sur les vaccins nécessaires et, quelle que soit votre destination, pensez à souscrire une assurance complémentaire santé, responsabilité civile et rapatriement.

➡ www.ameli.fr - www.cleiss.fr - www.cfe.fr

Le 112 est le numéro d'appel d'urgence valable partout en Europe. Aux Etats-Unis et au Canada, c'est le 911.

TRANSPORT

Et si on voyageait autrement ? Pour agir contre le réchauffement climatique, il est urgent de revoir nos habitudes et d'adopter un comportement responsable, à commencer par réduire nos voyages en avion.

Sachant qu'un trajet en avion émet 1 500 fois plus de CO₂ que le train, il serait raisonnable de limiter les vols long-courrier et de ne recourir au transport aérien qu'en l'absence d'alternatives. Prenez vos billets à l'avance pour bénéficier du meilleur tarif et lisez bien les conditions (enregistrement en ligne, dimensions et poids des bagages) qui varient selon les compagnies.

Si vous préférez le train, les trains de nuit et les pass Interrail sont d'excellentes options pour voyager en Europe, voire même, plus loin !

➡ www.interrail.eu - www.raileurope.com - www.omio.fr/trains - www.hourrail.voyage - www.mollow.eu - www.voyagerentrain.fr

Le concours #DiscoverEU permet aux jeunes européens de 18 ans (ni plus, ni moins !) de gagner un pass pour voyager en Europe. Tentez votre chance et partez à la découverte de l'Europe en train, en solo ou avec vos amis ! Plus d'infos p.45

Pensez aussi à d'autres modes de transports plus écologiques comme le bus, le covoiturage ou encore le bateau pour vos déplacements. Le permis de conduire français est valable dans toute l'UE. Au-delà de ces frontières, un permis international ou local peut être exigé.

➡ www.rome2rio.com



Des sites et applis participatives permettent de trouver et de partager des lieux (restaurants, hôtels, banques, magasins, plages) et activités (cinémas, musées) accessibles selon votre handicap en Europe et dans le monde.

➡ www.jaccede.com - www.inclusivemobility.eu

LOGEMENT

Auberge de jeunesse, chambre ou canapé chez l'habitant, gîte, pension : ces formules vous dépanneront pour quelques nuits. Pour un séjour de longue durée, la colocation reste souvent la solution.

➡ www.hihostels.com - www.europeanhostels.com -

www.hostelz.com - www.roomgo.net -

www.nomadsister.com -

www.couchsurfing.com -

www.french.hostelworld.com -

www.auberges-de-jeunesse.com -

www.bedycasa.com -

www.erasmusplay.com -

www.uniplaces.com -

www.housinganywhere.com -

www.roomgo.net

Airbnb aide les personnes en situation de handicap à trouver des logements adaptés (accès de plain-pied, porte large, ascenseur, lit ajustable, stationnement...).

➡ www.airbnb.fr

ARGENT

Informez-vous sur le coût de la vie dans votre pays d'accueil et prévoyez le budget nécessaire pour couvrir vos frais (passeport, visa, assurance, logement, nourriture). L'ouverture d'un compte bancaire à l'étranger n'est pas indispensable, mais peut s'avérer utile si vous êtes rémunéré. Si vous souhaitez utiliser votre compte français pendant votre séjour à l'étranger, examinez les conditions de votre banque (coût des virements, commissions et frais de retraits).

Pensez aux cartes de réduction :

- Carte Jeunes européenne ➡ www.cartejeunes.fr

- Carte d'étudiant internationale ➡ www.isic.fr



Les applis Lydia, Tricount, Revolut, Splitwise ou Buddy vous aideront à gérer votre argent et à faire vos comptes entre amis.

ALLOCATIONS CHÔMAGE

Si vous partez chercher un emploi dans un autre pays de l'UE, vous pouvez demander le transfert de vos allocations chômage pendant 3 voire 6 mois. Vous devez être inscrit et indemnisé par France Travail pour demander un maintien de droits (via le formulaire U2 remis par votre conseiller). Vous aurez ensuite 7 jours pour vous inscrire auprès de l'institution de chômage étrangère qui se mettra en contact avec votre conseiller France Travail en France.

➡ www.europa.eu/youreurope - www.francetravail.fr

RETOUR

Certaines démarches sont à engager avant de partir, d'autres dès votre retour en France. Informez-vous sur les démarches, délais et justificatifs qui vous seront demandés.

➡ www.service-public.fr - www.ufe.org - www.francetravail.fr/international

VALORISER SON EXPÉRIENCE

Mettez en valeur sur votre CV les compétences acquises au cours de votre mobilité et illustrez votre expérience sur les réseaux sociaux professionnels. Les outils AKI, Europass et Youthpass et les badges numériques vous aideront à identifier et à valoriser vos nouvelles compétences.

➡ www.aki-app.org - www.europa.eu/europass - www.youthpass.eu

IMPÔTS

Il n'y a pas d'harmonisation fiscale en Europe. Dans la plupart des pays européens, les impôts sont prélevés directement sur le salaire. En général, c'est la domiciliation fiscale qui s'applique :

si vous travaillez moins de 6 mois par an dans un autre pays de l'UE, vous paierez vos impôts en France. Au-delà de 6 mois, vous les paierez dans votre pays de résidence. Si vous travaillez à l'international, vérifiez ce que prévoit la convention fiscale entre la France et votre pays d'accueil.

➡ www.europa.eu/youreurope - www.impots.gouv.fr

RETRAITE

La prise en compte des périodes de travail à l'étranger varie selon les pays. Les pays de l'UE, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse et le Royaume-Uni appliquent la réglementation européenne en matière de sécurité sociale. Une quarantaine d'Etats et de territoires ont également signé une convention avec la France.

➡ www.lassuranceretraite.fr - www.cleiss.fr



Votre départ se profile à l'horizon ? Un séjour à l'étranger n'est jamais un long fleuve tranquille alors, au-delà de l'aspect administratif, n'oubliez pas Time to Mind !

Ce guide Eurodesk aborde le choc culturel et la santé mentale, et vous aidera à prendre du recul et à éviter l'effet yo-yo émotionnel.

➡ <https://cidj.com/guides-a-telecharger>



Vous voulez vous former, travailler, vous engager pour une cause qui vous tient à cœur... Bouger en Europe, agir à l'international, c'est fait pour vous ! Trouvez le programme qui répond à vos besoins et vos envies sur le portail Découvrir le monde.

➡ www.decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr

Vous souhaitez plus d'infos sur l'Europe ? Rdv sur www.touteurope.eu, site d'information pédagogique pour décrypter l'actualité européenne et comprendre le fonctionnement de l'UE à travers des articles, podcasts, cartes, quiz, etc.

FAIRE DES ÉTUDES



S'il est plus simple de partir étudier à l'étranger dans le cadre d'un échange, il est aussi possible de commencer ou de poursuivre vos études à l'étranger.

QUAND PARTIR

Avant le bac

Un réseau de 580 établissements d'enseignement français (écoles, collèges et lycées) présent dans 139 pays vous permet de suivre un enseignement conforme au programme de l'Éducation nationale. Possibilité de bourse sous conditions.

➡ www.aefe.fr

Les lycéens des voies générale et technologique intéressés par une période de mobilité scolaire à l'étranger bénéficient de dispositifs facilitant leur mobilité individuelle et leur reconnaissance par une mention « mobilité européenne et internationale » portée au baccalauréat. Pour cela, la mobilité devra être encadrée par un contrat d'études, l'élève devra rendre un rapport de mobilité et passer un oral.

➡ www.eduscol.education.fr - www.education.gouv.fr



Une année dans un lycée à l'étranger permettra d'améliorer considérablement un niveau de langue. Attention, celle-ci peut s'avérer très chère et ne sera pas reconnue par l'Éducation nationale.

➡ www.unosel.org - www.loffice.org

Après le bac

Dans l'UE, le bac est généralement reconnu, bien que chaque pays ou université impose ses conditions d'admission. Pour intégrer une université hors UE, les étudiants doivent souvent justifier d'un bon niveau d'études et passer des examens.

Les frais d'inscriptions à l'université varient considérablement en Europe. Si l'inscription est gratuite dans certains pays de l'UE (Autriche, Finlande, Suède), elle peut être très onéreuse dans d'autres. L'Irlande, par exemple, affiche des frais d'inscription pouvant s'élever jusqu'à 30 000 € l'année. L'aide financière qui peut être accordée sous la forme de bourses ou de prêts dépend de différents critères.



Après un bac +2

Le bac +2 est souvent sans équivalence à l'étranger, donc vous serez probablement admis en première année d'études.

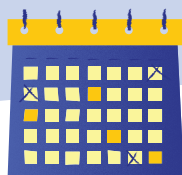
Après un bac +3

C'est le meilleur moment pour partir étudier à l'étranger :

- Au niveau européen, le système de la licence, master et doctorat (LMD) harmonise la reconnaissance des diplômes et facilite la mobilité des étudiants.
- Pour les pays hors UE, les modalités d'inscription varient selon les établissements, mais à ce niveau d'études, les correspondances sont nombreuses.

Bachelier ou étudiant, vous pouvez prendre 6 ou 12 mois de césure avant ou pendant vos études supérieures pour mener un projet personnel ou professionnel à l'étranger tout en conservant votre statut et vos bourses étudiantes. Pendant cette période, vous pouvez faire un volontariat (Service civique, Corps européen de solidarité, Volontariat international en entreprise/administration, Volontariat de solidarité international) ou un stage à l'étranger. Votre césure terminée, vous pourrez intégrer l'établissement dans lequel vous êtes inscrit ou vous réorienter. Cette période étant encadrée, vous devrez commencer par faire la demande de césure sur Parcoursup et obtenir l'accord d'un établissement d'enseignement supérieur.

➡ www.etudiant.gouv.fr



PARTIR À TITRE INDIVIDUEL

Trouver un établissement et vous inscrire : Les modalités d'inscription diffèrent selon les établissements et les pays.

Des examens d'entrée peuvent vous être demandés.

➡ www.euroguidance-france.org - www.studyportals.com - www.umultirank.org - www.iie.org - www.whed.net

Faire reconnaître vos diplômes : Le **réseau ENIC-NARIC** peut vous délivrer une attestation qui vous aidera à faire reconnaître vos diplômes. Attention, l'établissement d'accueil est souvent le seul à évaluer la valeur de votre diplôme. Un conseil : commencez les démarches (attestations, traductions de diplômes...) 1 an à l'avance.

➡ www.france-education-international.fr

PARTIR DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME

Les **échanges scolaires Erasmus+** permettent aux équipes éducatives et à leurs élèves, de la maternelle au lycée, de travailler sur une thématique commune et de se rencontrer lors d'une mobilité de 2 jours à 1 an. Contactez votre professeur principal, le CPE ou le principal de votre établissement.

➡ www.agence.erasmusplus.fr

Le programme Bourse de mobilité pour les lycées français permet aux élèves de passer leur année de première ou de terminale dans un lycée français à Barcelone, Dublin, Madrid, Munich ou Vienne. Le montant de l'aide dépend des revenus de la famille.

➡ www.eduscol.education.fr

Le programme Jeunes ambassadeurs permet, sous conditions, aux élèves de seconde et de première scolarisés dans un lycée public d'Île-de-France, de partir 2 semaines dans un lycée et une famille américaine.

➡ www.fr.usembassy.gov

Les échanges de jeunes du Rotary permettent de partir une année scolaire à l'étranger. Il s'agit d'interrompre sa scolarité en France (souvent après la classe de 2nde ou de 1ère) pour passer une année dans un établissement à l'étranger avec hébergement en famille d'accueil.

➡ www.my.rotary.org

Avec **Erasmus+ Formation professionnelle**, les élèves et apprentis peuvent obtenir une bourse pour faire un stage dans une entreprise européenne, suivre une formation dans un organisme de formation professionnelle en Europe ou participer à des concours de métiers pour une période allant de 1 jour à 1 an. Informez-vous auprès de votre centre de formation.

➡ www.agence.erasmusplus.fr

Si l'apprentissage à l'international est assez rare, il est plus accessible en Europe. C'est précisément dans cet objectif que l'État français a pris la décision de soutenir le projet Mon apprentissage en Europe (MONA), porté par Euro App Mobility. Si le nombre d'apprentis en mobilité a augmenté ces dernières années, cette tendance devrait encore s'accroître dans les années à venir et les apprentis devraient pouvoir partir plus longtemps. Si cela vous intéresse, contactez le référent mobilité de votre CFA.

➡ www.euroappmobility.eu



Avec **Québec Métiers d'Avenir**, il est possible de partir suivre l'une des 100 formations professionnelles disponibles au Québec dès l'âge de 17 ans. Vous devrez démontrer que vous disposez de ressources financières suffisantes pour réaliser votre projet d'études.

➡ www.quebecmetiersdavenir.com

Les Compagnons du Devoir de moins de 25 ans peuvent choisir de suivre le parcours « Tour de France ». Cette formation en alternance inclut une période de 1 an à l'étranger, pendant laquelle les compagnons reçoivent une bourse Erasmus+.

➡ www.compagnons-du-devoir.com

Avec **Erasmus+ Enseignement supérieur**, tous les étudiants inscrits, y compris en alternance, dans un établissement d'enseignement supérieur (comme par exemple les lycées préparant un BTS, les instituts de formation en soins infirmiers, les universités préparant un BUT, une licence, un master ou un doctorat, ou encore les écoles d'ingénieurs ou de commerce) peuvent réaliser une mobilité d'études de 2 à 12 mois par cycle d'études, en Europe ou à l'international, dès leur 1^{ère} année d'études. Contactez le service des relations internationales de votre établissement ou l'Enseignant Référent pour l'Action Européenne et Internationale (ERAEI) de votre lycée si vous préparez un BTS.

➡ www.agence.erasmusplus.fr

Les étudiants bénéficient de 12 mois de mobilité Erasmus+, études et/ou stages, par cycle d'études (BTS, BUT, licence, master, doctorat).

➡ www.agence.erasmusplus.fr

Le numérique étant une des priorités du programme Erasmus+ 2021-2027, une attention particulière est portée sur cette thématique. C'est pourquoi, les mobilités d'études Erasmus+ peuvent se tenir sous un format hybride en combinant des activités virtuelles à une mobilité physique plus courte (5 à 30 jours). Aussi, plusieurs outils digitaux comme la carte étudiante européenne et l'appli Erasmus+ ont été lancés pour simplifier la mobilité des étudiants.

Grâce aux **masters internationaux Erasmus Mundus**, les étudiants peuvent préparer leur master dans plusieurs pays en effectuant un minimum de 2 mobilités en Europe ou dans le monde et ainsi obtenir un diplôme double, multiple ou conjoint. Consultez le catalogue en ligne et contactez directement le consortium qui propose le master qui vous intéresse pour obtenir des informations sur les cours, les procédures de candidature et la disponibilité des bourses.

➡ www.eacea.ec.europa.eu - www.agence.erasmusplus.fr

Programmes d'échanges universitaires

De nombreuses écoles et universités ont signé des accords d'échanges avec des établissements à l'étranger. L'avantage c'est que les étudiants ne paient que les frais d'inscriptions en France (souvent moins élevés que dans d'autres pays). Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

MICEFA est un programme d'échanges entre des universités principalement américaines, canadiennes et des établissements d'enseignement supérieur franciliens, quant à **PQÉÉ**, c'est une convention entre établissements français et québécois.

➡ www.etudiant.gouv.fr - www.echanges-etudiants.bci-qc.ca

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez étudier à l'étranger ? Le site Inclusive mobility recense des lieux handi-friendly et les différents niveaux d'accessibilité des universités en Europe.

➡ www.inclusivemobility.eu -
www.exchangeability.eu



TROUVER UNE AIDE FINANCIÈRE

Aides internationales et européennes

Des plateformes recensent plus d'un millier de bourses disponibles dans le monde entier.

➡ www.ief.org - www.internationalscholarships.com -
www.european-funding-guide.eu - www.scholarshipportal.com -
www.employ-ability.org.uk

- La bourse Erasmus+ varie selon le pays d'accueil et le volet du programme concerné : son montant oscille entre 1 084 € et 1 460 € par mois pour les élèves de la voie professionnelle ou en apprentissage, et entre 225 € à 674 € par mois pour les étudiants inscrits (y compris en alternance) dans un établissement d'enseignement supérieur.

➡ www.agence.erasmusplus.fr

L'inclusion et l'écologie étant des priorités du programme Erasmus+ 2021-2027, des compléments financiers portant sur ces thématiques sont disponibles et cumulables ! En effet, en plus de la bourse Erasmus+, le programme prévoit un complément financier pour aider les personnes en situation de handicap ou concernées par une affection longue durée à couvrir les frais liés à leur situation (suivi médical, auxiliaire de vie, hébergement ou transport spécifique...). Cette aide concerne aussi les boursiers de l'enseignement supérieur sur critères sociaux (échelons 6 et 7) et les personnes qui habitent dans une zone de revitalisation rurale ou dans un quartier prioritaire de la ville. Enfin, il existe un autre complément financier auquel peuvent prétendre les bénéficiaires d'Erasmus+ : il s'agit d'un forfait « transition écologique » de 50 à 100 € si vous voyagez de façon éco-responsable (en train, bus ou covoiturage).

- La bourse Politique européenne de voisinage (PEV-UE) permet aux étudiants français titulaires d'un master et admis au Collège d'Europe à Bruges (Belgique) ou à Natolin (Pologne) de percevoir une bourse couvrant leurs frais de scolarité, de nourriture et d'hébergement.

➡ www.coleurope.eu

Aides nationales

- L'aide à la mobilité internationale (AMI) est une allocation mensuelle de 400 € qui s'adresse aux étudiants boursiers suivant une formation supérieure de 1 à 10 mois à l'étranger dans le cadre de leurs études et qui préparent un diplôme national relevant de la compétence du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

➡ www.etudiant.gouv.fr

- Les aides spécifiques (ponctuelle ou annuelle) sont cumulables avec une aide à la mobilité internationale. Elles peuvent être demandées par les étudiants de moins de 35 ans. Pour les personnes handicapées, il n'y a pas de limite d'âge.

➡ www.etudiant.gouv.fr

Les Français ou originaires d'un autre pays de l'UE, qui souhaitent suivre des études supérieures dans un pays membre du Conseil de l'Europe peuvent percevoir une bourse sur critères sociaux dans les mêmes conditions qu'en France. Pour cela, il faut être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur et suivre, à temps plein, durant 1 année ou 2 semestres, des études supérieures menant à un diplôme national.

➡ www.etudiant.gouv.fr

Pour pallier les coûts que peuvent rencontrer les étudiants en situation de handicap dans le cadre de leurs études, la Conférence des grandes écoles propose des bourses d'aide à la mobilité internationale, financées par des entreprises partenaires.

➡ www.cge.asso.fr



Aides par pays

ALLEMAGNE

- L'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) propose des programmes individuels d'échange scolaire pour les collégiens et lycéens (programmes Sauzay et Voltaire), des séjours d'études pour étudiants dans le secteur artistique, l'apprentissage transfrontalier, etc.

➡ www.ofaj.org

- L'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD) propose un vaste programme de bourses pour étudiants germanistes en licence et en master, mais aussi des bourses de recherche pour doctorants et post-doctorants.

➡ www.daad-france.fr

- L'Université franco-allemande (UFA) offre à ses étudiants, sous conditions, une aide à la mobilité de 350 € par mois pour effectuer un séjour d'études dans un autre pays.

➡ www.dfh-ufa.org/fr

- Le Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'Allemagne (CIERA) offre des aides à la mobilité vers les pays germanophones aux étudiants en sciences humaines et sociales ou en droit, économie et gestion souhaitant réaliser un séjour de recherche en Allemagne, en Autriche ou en Suisse dans le cadre de leur master.

➡ www.ciera.fr

AUTRICHE

- Scholarships.at est une base de données qui recense les bourses d'études disponibles pour les étudiants internationaux. Elle offre notamment la possibilité de filtrer les résultats par nationalité et domaine d'études.

➡ www.scholarships.at

ESPAGNE

- L'association Diálogo, en collaboration avec l'ambassade d'Espagne en France, propose « Bourse Avenir » : une aide qui récompense l'excellence académique. Elle s'adresse aux étudiants français et franco-espagnols qui résident en France et veulent faire leur master ou doctorat dans une université située en Espagne.

➡ www.dialogo.es

PAYS-BAS

- Le réseau franco-néerlandais accorde des bourses d'excellence « ÉOLE » de 500 à 1 000 € aux étudiants français en master et doctorat, toutes disciplines confondues, qui souhaitent effectuer un séjour d'études ou de recherche aux Pays-Bas. ➡ www.nlfr.eu

Le site Studyinholland permet aux étudiants désireux de vivre un séjour d'études aux Pays-Bas de trouver un programme ou une bourse d'études.

➡ www.studyinholland.nl

ROYAUME-UNI

- Le British Council propose une bourse d'études « Entente Cordiale Herbert Smith Freehills » de 10 000 € aux étudiants en droit désireux de suivre un programme de master LLM au Royaume-Uni.

➡ www.britishcouncil.fr

Depuis le Brexit, chaque établissement d'enseignement supérieur au Royaume-Uni octroie ou non des bourses aux étudiants européens. Pour rejoindre une université en particulier, consultez le site internet de l'établissement en question. Si votre choix est conditionné à une aide, jetez un œil à la liste des bourses d'études disponibles sur UCAS. Vous pouvez aussi consulter Study UK, le moteur de recherche du British Council pour voir les bourses qui correspondent à votre profil.

➡ www.ucas.com - www.search-study-uk.britishcouncil.org



CANADA

- L'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) et Québec métiers d'avenir soutiennent les Français de 18 à 35 ans (étudiants, demandeurs d'emploi ou personnes en réorientation) qui souhaitent suivre une formation professionnelle et technique (en français ou en anglais) de 1 à 2 ans au Québec, en leur attribuant une aide de 300 €.

➡ www.ofqj.org - www.quebecmetiersdavenir.com

- Le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) encourage les étudiants internationaux qui se démarquent de façon exceptionnelle à suivre une formation professionnelle au Québec en finançant des bourses d'excellence (dont le montant varie entre 14 000 \$ et 26 600 \$), et un programme d'exemption des droits de scolarité. Il suffit d'envoyer une candidature pour postuler aux deux programmes. Ces programmes sont financés par le ministère et mis en œuvre par Éducation Internationale et Québec métiers d'avenir.

➡ www.quebecmetiersdavenir.com

- Le programme de bourses d'études supérieures du Canada Vanier (BESC Vanier) encourage les étudiants brillants, dont le domaine de recherche porte sur la santé, les sciences humaines ou naturelles, à effectuer leur doctorat dans un établissement canadien en leur attribuant des bourses de 50 000 \$ par an, pendant 3 ans.

➡ www.vanier.gc.ca

TAÏWAN

- Le ministère de l'Éducation de Taïwan offre des bourses à des étudiants français qui souhaitent apprendre le mandarin dans un centre de langue chinoise agréé de Taïwan pour une durée de 3, 6 ou 9 mois. Il propose aussi des bourses d'études aux Français désireux de poursuivre des études supérieures en mandarin ou en anglais dans une université taïwanaise.

➡ www.depart.moe.edu.tw/FR

ÉTATS-UNIS

- La Commission Fulbright permet aux étudiants français de bénéficier d'aides pour participer à un de ses programmes d'études (niveau master ou doctorat) aux États-Unis. Une candidature au programme Étudiant Fulbright suffit pour postuler à plusieurs bourses, toutefois il vous appartient d'effectuer les démarches d'admission auprès des universités américaines.

➡ www.fulbright-france.org

- Des bourses pour athlètes de haut niveau permettent de faire un Bachelor's aux États-Unis. Leur montant, variable selon l'université, peut atteindre 30 000 \$ par an, mais ne couvre pas toujours la totalité des frais.

➡ www.fulbright-france.org

- Près de 1 000 universités américaines proposent des aides financières (bourse ou exonération des frais de scolarité) aux étudiants internationaux qui souhaitent faire tout un cursus aux États-Unis.

➡ www.youarewelcomehereusa.org - www.usf.edu

JAPON

- La Fondation pour l'étude de la langue et de la civilisation japonaises attribue des bourses de mobilité à des étudiants en 3^e année de licence ou en master de langue japonaise dans le cadre d'un séjour linguistique au Japon.

➡ www.fondationdefrance.org

Aides en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Aide à la mobilité internationale Étudiante (PRAME)- Études

Il s'agit d'une bourse de 125 euros par semaine complète de 7 jours consécutifs (repos hebdomadaire compris), plafonnée à 2 500 euros par année universitaire et par bénéficiaire sur cette même période.

Une aide complémentaire par stage peut être attribuée, à savoir : 200 euros forfaitaire pour les étudiants devant s'acquitter de frais de visa, 400 euros forfaitaire pour les étudiants en situation de handicap.

Quel public ?

- Les étudiants âgés de moins de 30 ans au 31 décembre, de l'année universitaire en cours.
- Domiciliés fiscalement en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Inscrits en formation initiale ou en alternance au sein d'un établissement d'enseignement supérieur situé sur le territoire régional et partenaire de la Région Sud
- Préparant un Diplôme d'État (DE), un diplôme visé par l'État, un Diplôme Universitaire d'Études Technologiques Internationales (DUETI) ou un diplôme inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

- Réalisant sur l'année universitaire un à deux semestres d'études à l'étranger de 12 semaines minimum et s'achevant au plus tard le 31 décembre.
- Ne bénéficiant pas de la nationalité du pays dans lequel est réalisée la période de mobilité
- Dont le montant du Quotient Familial figurant sur l'avis d'imposition de l'année précédente sur lequel est rattaché le demandeur ne peut excéder 26 000 euros (revenu brut global / nombre de parts)

Pays éligibles

Pays du monde à l'exception de la France (territoires métropolitain et d'Outre-Mer), des pays membres de l'Union européenne et des principautés de Monaco et d'Andorre.

Informations pour faire sa demande :

➡ www.maregionsud.fr

Se rapprocher de l'établissement dans lequel vous êtes inscrit pour obtenir le code d'authentification pour accéder à la plateforme régionale permettant de procéder au dépôt de sa demande.

Liste des établissements partenaires sur le site.

Service Relations Entreprises et Usagers

Permanence téléphonique du lundi au jeudi de 13h30 à 17h00 au 04 91 57 55 02

Programme CIVIS – Aix-Marseille Université

Dans le cadre du projet d'université européenne CIVIS, le programme permet :

- d'effectuer une ou plusieurs mobilités d'études dans une université européenne partenaire, il permet de :
- suivre un semestre ou une année d'études validé par les ECTS acquis,
- être exonéré des droits de scolarité dans l'université qui vous accueille,
- bénéficier d'une aide financière.

Sélection sur dossier pour les étudiants inscrits à Aix-Marseille Université

➡ <https://www.univ-amu.fr/fr/public/civis-amu>

➡ <https://civis.eu/en/learn/course-types>

Certaines bourses sont cumulables, sollicitez l'aide de votre référent Eurodesk pour savoir quelles bourses existent pour vous !



Aides d'associations et de fondations privées

Pour encourager les jeunes talents, certaines associations et fondations privées proposent des bourses et aides aux étudiants ayant un projet en lien avec les objectifs du donateur.

➡ www.fondationdefrance.org - www.fondationdelavocation.org - www.fundit.fr - www.fondationmartineaublet.fr



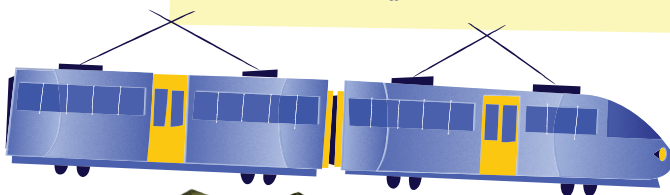
L'association AFS Vivre Sans Frontière, qui organise des programmes d'échanges dans plus de 50 pays, offre des bourses et aides au financement pour les jeunes (y compris pour les mineurs) qui souhaitent vivre un trimestre ou une année scolaire à l'étranger.

➡ www.afs.fr



Vous partez en échange Erasmus+ pendant vos études ? Découvrez le Pass interrail Erasmus+ ! Valable pendant 6 mois, ce pass permet aux étudiants de rejoindre leur destination Erasmus+ en train.

➡ www.interrail.eu



TROUVER



UN STAGE



Un peu de recherche, d'organisation, un CV percutant et des contacts clés, voilà la recette gagnante pour profiter pleinement d'une expérience de stage à l'étranger !

RÉGLEMENTATION

En France, un stage s'inscrit toujours dans une formation en lien avec un diplôme. À l'étranger, il équivaut davantage à une courte période de travail, rarement rémunérée. Chaque pays ayant sa propre définition du stage, informez-vous sur la pratique en cours dans la destination choisie.

Convention de stage

En France, un stage est formalisé par la signature d'une convention tripartite. À l'étranger, cette convention n'a pas de valeur juridique et n'est donc pas obligatoire. Veillez cependant à l'expliquer et à la valider avec votre entreprise ou organisme d'accueil car elle peut vous permettre de continuer à bénéficier de la sécurité sociale en France et d'être couvert en cas d'accident du travail. Si vous partez faire un stage à l'étranger sans convention, pensez toutefois à demander un écrit stipulant vos conditions de stage : horaires, lieu, avantages...

➡ www.eduscol.education.fr

Conditions de travail

Gardez à l'esprit que les conditions de stage (temps de travail, congés, rémunération...) dans un pays étranger seront différentes de celles que vous connaissez en France.

➡ www.euroguidance-france.org

Les élèves de l'enseignement général et technologique qui effectuent une mobilité à l'étranger d'au moins 2 semaines en 2^{de} (ou d'au moins 4 semaines en 1^{ère}) pendant le dernier mois de l'année scolaire peuvent être dispensés du stage d'observation après accord de leur chef d'établissement. Alternative à ce stage obligatoire : effectuer un voyage scolaire organisé par l'établissement ou un séjour de cohésion du Service national universel (SNU) ou au mois de juin.

➡ www.education.gouv.fr



COMMENT CHERCHER UN STAGE

Préparer son projet

Commencez par identifier le secteur, le type de stage et les compétences que vous souhaitez développer. Cela vous aidera à cibler vos recherches et à trouver des offres adaptées à vos objectifs. Si vous êtes arrêté sur une destination, informez-vous sur la situation économique, les entreprises et la culture du pays puis adaptez votre CV et votre lettre de motivation dans la langue et selon les pratiques de celui-ci. N'oubliez pas de faire un point sur les formalités administratives (visas, permis de travail, assurances...) et de visiter les sites ci-dessous pour trouver un stage.

Envoyer des candidatures spontanées

Commencez par contacter le service des relations internationales ou le bureau des stages de votre établissement. S'il n'a pas d'offres à vous proposer, votre établissement a peut-être un listing d'entreprises à vous communiquer. Pensez aussi à postuler auprès d'entreprises françaises implantées à l'étranger, d'entreprises ayant des filiales en France et d'autres entreprises locales.

➡ www.ccifrance-international.org - www.artisanat.fr - www.europages.fr - www.wayp.com

Répondre à des offres sur des sites spécialisés

Consultez régulièrement les sites d'offres et postulez directement en ligne.

➡ www.erasmusintern.org - www.erasmusjobs.org - www.aidostage.com - www.iagora.com

Faire un stage dans une institution européenne ou une organisation internationale

Si vous êtes étudiant ou jeune diplômé, maîtrisez l'anglais et avez des compétences spécifiques (logistique, interprétariat, droits de l'homme, économie...), tentez votre chance !

➡ www.epso.europa.eu - www.diplomatie.gouv.fr - www.oecd.org - www.fr.unesco.org - www.careers.un.org - www.unric.org - www.programmes.eurodesk.eu

Opter pour un stage « clés en main »

Des agences proposent de faire vos recherches de stage et de logement à votre place moyennant une certaine somme. Avant de signer, examinez attentivement les conditions (clauses, tarifs, remboursement...).

➡ www.loffice.org - www.unosel.org

Comment savoir si un organisme qui propose des stages ou jobs « clés en main » est fiable ?

- À l'inscription, ne versez que 20 à 30 % du prix demandé
- Exigez que l'on vous remette un contrat listant l'ensemble des conditions
- N'effectuez pas de paiement à distance sans contrat signé au préalable
- Préférez un organisme agréé, situé en France, donc soumis au droit français



PARTIR DANS LE CADRE D'UN

PROGRAMME

Le volet **Enseignement supérieur du programme Erasmus+** permet à tous les étudiants, y compris en alternance, inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur (comme par exemple les lycées préparant un BTS, les instituts de formation en soins infirmiers, les universités préparant un BUT, une licence, un master ou un doctorat, ou encore les écoles d'ingénieurs ou de commerce) de réaliser une mobilité de stage de 2 à 12 mois (5 à 30 jours si elle est combinée à des activités virtuelles), en Europe ou à l'international. Cette période de stage à l'étranger s'intègre dans votre cursus et peut se réaliser dès la première année d'études. Contactez le service des relations internationales de votre établissement ou l'Enseignant Référent pour l'Action Européenne et Internationale (ERAIE) de votre lycée si vous préparez un BTS.

➡ www.agence.erasmusplus.fr

Avec **Erasmus+ Formation professionnelle**, les élèves et apprentis peuvent obtenir une bourse pour faire un stage dans une entreprise européenne, suivre une formation dans un organisme de formation professionnelle en Europe ou participer à des concours de métiers pour une période allant de 1 jour à 1 an selon l'activité menée. Votre établissement vous aidera à trouver un stage. Avant toute chose, assurez-vous que votre organisme ou établissement participe au programme Erasmus+. Contactez votre Enseignant Référent pour l'Action Européenne et Internationale (ERAIE) si vous êtes au lycée, ou le référent mobilité européenne et internationale de votre CFA.

➡ www.agence.erasmusplus.fr

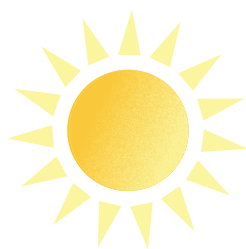
Avec **ProTandem**, les élèves inscrits dans un lycée professionnel/technologique ou apprentis dans un CFA, peuvent partir faire un stage de 3 semaines en Allemagne avec d'autres jeunes français et allemands. Et ce, peu importe leur niveau de langue. Cerise sur le gâteau : c'est gratuit !

➡ www.protandem.org

Le programme **Voyager pour apprendre les métiers d'art** de la Fondation Culture & Diversité, permet à des étudiants boursiers en métiers d'art d'effectuer un voyage d'études de 4 mois chez des artisans d'art à l'étranger.

Vous êtes apprenti ou récemment diplômé d'un CFA ? Vérifiez que votre centre de formation soit partenaire de **Movil'App** et partez faire un stage en entreprise ou un stage d'observation en Europe !

➡ www.cci.fr



Vous avez entre 18 et 28 ans ?
Savez-vous que le volontariat international (VIE/VIA) peut être une alternative au stage ?
Plus d'infos p.40

Savez-vous qu'il est possible d'effectuer un stage à l'étranger, y compris en dehors d'un cursus, dans le cadre d'une césure ?

➡ www.etudiant.gouv.fr

TROUVER UNE AIDE FINANCIÈRE

Aides européennes

La **bourse Erasmus+** varie selon le pays d'accueil et le volet du programme concerné : son montant oscille entre 1 084 € et 1 460 € par mois pour les élèves de la voie professionnelle ou en apprentissage, et entre 375 € à 824 € par mois pour les étudiants inscrits (y compris en alternance) dans un établissement d'enseignement supérieur. Demandez-la auprès de votre établissement.

➡ www.agence.erasmusplus.fr

Savez-vous que le programme **Erasmus+** prévoit aussi des compléments financiers « inclusion » et « transition écologique » qui peuvent s'ajouter à votre bourse ? Plus d'infos p.14



Aide nationale

L'aide à la mobilité internationale (AMI) est une allocation mensuelle de 400 € qui s'adresse aux étudiants boursiers qui effectuent un stage de 1 à 10 mois à l'étranger, dans le cadre de leurs études et qui préparent un diplôme national relevant de la compétence du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

➡ www.etudiant.gouv.fr

Aides régionales en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Aide à la mobilité internationale Étudiante (PRAME)- Stage

L'aide régionale prend la forme d'une bourse de 125 euros par semaine complète de 7 jours consécutifs (repos hebdomadaire compris, plafonnée à 2 500 euros par année universitaire et par bénéficiaire sur cette même période. Une aide complémentaire par stage peut être attribuée, à savoir : 200 euros forfaitaire pour les étudiants devant s'acquitter de frais de visa, 400 euros forfaitaire pour les étudiants en situation de handicap.

Quel public ?

Sont éligibles :

- Les étudiants âgés de moins de 30 ans au 31 décembre de l'année universitaire en cours.
- Domiciliés fiscalement en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Inscrits en formation initiale ou en alternance au sein d'un établissement d'enseignement supérieur situé sur le territoire régional et partenaire de la Région Sud
- Réalisant un stage à l'étranger d'une durée minimale de 8 semaines, validé sur l'année universitaire et s'achevant au plus tard le 31 décembre.
- Ne bénéficiant pas de la nationalité du pays dans lequel est réalisé le stage
- Dont le montant du Quotient Familial figurant sur l'avis d'imposition de l'année précédente sur lequel est rattaché le demandeur ne peut excéder 26 000 euros (revenu brut global / nombre de parts).

Informations pour faire sa demande :

<https://www.maregionsud.fr/vos-aides/detail/aide-a-la-mobilite-etudiante-prame-enseignement-superieur>

Se rapprocher de l'établissement dans lequel vous êtes inscrit pour obtenir le code d'authentification pour accéder à la plateforme régionale permettant de procéder au dépôt de sa demande.

Liste des établissements partenaires sur le site.

Service Relations Entreprises et Usagers

Permanence téléphonique du lundi au jeudi de 13h30 à 17h00 au 04 91 57 55 02

Aide à la Mobilité Étudiante (PRAME) - Stage BTS

Bourse de 125 euros par semaine complète de 7 jours consécutifs (repos hebdomadaire compris), plafonnée à 2 500 euros par année universitaire et par bénéficiaire sur cette même période.

Une aide complémentaire par stage peut être attribuée, à savoir : 200 euros forfaitaire pour les étudiants devant s'acquitter de frais de visa, 400 euros forfaitaire pour les étudiants en situation de handicap.

Quel public ?

Sont éligibles :

- Les étudiants âgés de moins de 30 ans au 31 décembre de l'année universitaire en cours
- Domiciliés fiscalement en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Inscrits en formation initiale ou en alternance en BTS au sein d'un établissement d'enseignement supérieur situé sur le territoire régional et partenaire de la Région Sud
- Réalisant un stage à l'étranger d'une durée minimale de 4 semaines, validé sur l'année universitaire et s'achevant au plus tard le 30 septembre.
- Ne bénéficiant pas de la nationalité du pays dans lequel est réalisé le stage
- Dont le montant du Quotient Familial figurant sur l'avis d'imposition de l'année précédente) sur lequel est rattaché le demandeur ne peut excéder 26 000 euros (revenu brut global / nombre de parts)
-

Filières éligibles :

- Commerce international,
- Soutien à l'action managériale
- Tourisme
- Management en hôtellerie et restauration
- Gestion des transports et logistique associée
- Gestion de la PME, Négociation et digitalisation de la relation client



- Service informatique aux organisations
- Management commercial et opérationnel
- Design de mode, textile et environnement
- Professions immobilières
- Communication

Pour les autres filières, aucune validation de l'établissement de l'étudiant n'est nécessaire.

Pays éligibles :

Pays du monde à l'exception de la France (territoires métropolitain et d'Outre-Mer), des principautés de Monaco et d'Andorre.

Informations pour faire sa demande :

<https://www.maregionsud.fr/vos-aides/detail/aide-a-la-mobilite-etudiante-prame-stage-bts>

Se rapprocher de l'établissement dans lequel vous êtes inscrit pour obtenir le code d'authentification pour accéder à la plateforme régionale permettant de procéder au dépôt de sa demande.

Liste des établissements partenaires sur le site.

Service Relations Entreprises et Usagers

Permanence téléphonique du lundi au jeudi de 13h30 à 17h00 au 04 91 57 55 02

Aide à la Mobilité Étudiante (PRAME) - Volet Sanitaire et social

Bourse de 125 euros par semaine complète de 7 jours consécutifs (repos hebdomadaire compris), plafonnée à 2 500 euros par année universitaire et par bénéficiaire sur cette même période.

Une aide complémentaire par stage peut être attribuée, à savoir : 200 euros forfaitaire pour les étudiants devant s'acquitter de frais de visa, 400 euros forfaitaire pour les étudiants en situation de handicap

Quel public ?

Sont éligibles :

- Les étudiants inscrits en formation initiale ou en alternance dans l'une des filières du sanitaire ou du travail social au sein d'un établissement de formation autorisé ou agréé par la Région et situé sur le territoire régional
- Domiciliés fiscalement en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Réalisant un stage à l'étranger d'une durée minimale de 3 semaines, validé sur l'année universitaire 2024/2025 et s'achevant au plus tard le 30 septembre.
- Ne bénéficiant pas de la nationalité du pays dans lequel est réalisé le stage
- Dont le montant du Quotient Familial figurant sur l'avis d'imposition de l'année précédente sur lequel est rattaché le demandeur ne peut excéder 26 000 euros (revenu brut global / nombre de parts)

Filières du sanitaire

- Diplôme d'État de Psychomotricien (DEP)
- Diplôme d'État d'Ergothérapeute (DEE)
- Diplôme d'État d'Infirmier (DEI)
- Diplôme de Cadre de santé (DCS)
- Diplôme d'État de Masseur-Kinésithérapeute (DEMK)
- Diplôme d'État de Sage-femme / Doctorat en maïeutique (DESF)



Filières du travail social :

- Diplôme d'État d'Assistant de Service Social (DEASS)
- Diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants (DEEJE)
- Diplôme d'État d'Éducateur spécialisé (DEES)
- Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS)
- Certificat d'aptitude à la direction d'établissement ou service d'intervention sociale (CAFDES)
- Diplôme d'état d'ingénierie sociale (DEIS)

Pays éligibles :

Pays du monde à l'exception de la France (territoires métropolitain et d'Outre-Mer), des principautés de Monaco et d'Andorre.

Informations pour faire sa demande :

➡ www.maregionsud.fr/vos-aides

Se rapprocher de l'établissement dans lequel vous êtes inscrit pour obtenir le code d'authentification pour accéder à la plateforme régionale permettant de procéder au dépôt de sa demande.

Liste des établissements partenaires sur le site.

Service Relations Entreprises et Usagers

Permanence téléphonique du lundi au jeudi de 13h30 à 17h00 au

04 91 57 55 02

Autres aides

- Les étudiants inscrits dans une université ou en école supérieure, ou en formation professionnelle, technologique ou agricole (CAP, Bac pro ou technologique, BTS, DMA, DSAA, DNMADE), qui doivent faire un stage d'au moins 4 semaines (3 semaines pour les jeunes en alternance) pendant leur cursus, peuvent recevoir une « **bourse : stage pendant les études ou la formation** » de l'OFAJ de 300 € maximum par mois s'ils partent en Allemagne.

➡ www.ofaj.org

- L'OFAJ accorde des « **bourses : stage dans l'enseignement** » de 300 € par mois (pendant 3 mois maximum) aux étudiants des métiers de l'enseignement inscrits en licence ou master et qui souhaitent effectuer un stage en Allemagne.

➡ www.ofaj.org

- Le CIERA propose aux étudiants en master une « **aide à la mobilité René Lasserre** » de 650 € par mois (pendant 3 mois maximum) pour effectuer un stage en Allemagne, Autriche ou Suisse.

➡ www.ciera.fr

- Le réseau franco-néerlandais accorde des **bourses d'excellence « ÉOLE »** de 500 à 1 000 € aux étudiants français en master et doctorat, toutes disciplines confondues, qui souhaitent effectuer un stage aux Pays-Bas.

➡ www.nlfr.eu

FAIRE UN STAGE HORS CURSUS OU FORMATION

Les stagiaires de la formation professionnelle, les salariés dans le cadre d'une action de formation continue, les demandeurs d'emploi, les personnes en insertion sociale ou professionnelle, sans limite d'âge ni conditions de diplôme, peuvent faire un **stage**

Erasmus+ en entreprise, de 2 jours à 1 an, en Europe. Contactez votre conseiller mission locale ou France Travail. Si vous êtes salarié et envisagez d'entreprendre une séquence de formation en Europe, utilisez votre CPF!

➡ www.agence.erasmusplus.fr -
www.moncompteformation.gouv.fr

Le **Programme de mobilité ciblée EURES TMS** offre aux demandeurs d'emploi d'au moins 18 ans un ensemble de services spécialisés pour trouver un stage de plus de 3 mois dans un autre pays de l'UE, en Norvège ou en Islande. Il offre aussi un soutien financier pour couvrir les frais de transport, d'installation, des cours de langue et pour faire reconnaître votre diplôme.

➡ www.francetravail.fr/international

Les jeunes étudiants, en année de césure ou en fin de cursus, les demandeurs d'emploi ou en réorientation, âgés de 18 à 35 ans, qui ont des notions d'allemand et qui souhaitent faire un stage de 1 à 6 mois en Allemagne, de façon indépendante et volontaire, peuvent le faire! Grâce au **programme PRAXES**, ils peuvent bénéficier de l'aide de l'OFAJ pour obtenir une convention de stage, un contrat de formation professionnelle, une assurance complémentaire et un suivi pédagogique. Attention, il vous appartient de trouver votre stage par vous-même. Possibilité de bourse de 500 € pour les participants ayant besoin d'un soutien particulier.

➡ www.ofaj.org

Stages pour demandeurs d'emploi de l'OFQJ : les demandeurs d'emploi de nationalité française, âgés de 18 à 35 ans, qui cherchent une première expérience de travail Outre-Atlantique peuvent faire un stage rémunéré de 2 à 6 mois dans une entreprise au Québec ou au Canada, dans tous les domaines d'activités. Possibilité de conserver ses indemnités chômage jusqu'à 6 mois et de percevoir un soutien à la mobilité de l'OFQJ. Les jeunes suivis par une mission locale ou en formation professionnelle peuvent aussi en bénéficier.

➡ www.ofqj.org - www.francetravail.fr/international



Aide en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Aide à l'insertion professionnelle des jeunes diplômés Bac + 2 et plus à l'étranger - FAJE

Le programme FAJE (Formation Accompagnement de Jeunes diplômés vers l'Emploi) offre la possibilité chaque année à de jeunes diplômés à la recherche de leur premier emploi, de valoriser leur formation initiale leur permettant, à l'issue d'une formation-accompagnement, d'effectuer une mission professionnelle de 6 mois au sein d'une entreprise, d'une association ou d'une structure publique située à l'étranger.

Quel public ?

Sont éligibles :

- les jeunes diplômés demandeurs d'emploi ;
- de moins de 30 ans au 31 décembre.
- dont la résidence principale se situe en Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- titulaires d'un Bac+2 à minima ;
- ayant obtenu leur baccalauréat ou l'un de leurs diplômes de l'enseignement supérieur sur le territoire régional ;
- dont la date d'obtention de leur dernier diplôme est inférieure à 4 ans ;
- inscrits au sein d'une agence France travail située en Provence-Alpes-Côte d'Azur ; à la recherche d'un premier emploi d'une durée minimum de 6 mois dans leur domaine de compétence.

Modalités de l'aide :

Durant leur participation à ce programme, les jeunes diplômés retenus ne percevant pas **(plus d'infos ici : www.francetravail.fr / <https://www.maregionsud.fr>)** stagiaires de la formation professionnelle leur permettant d'être rémunérés tout au long de la période de formation. En complément, les candidats retenus pourront bénéficier : d'une aide forfaitaire de 700 euros/mois durant l'intégralité de leur mission à l'étranger ; de la prise en charge de frais de déplacement plafonnée à 500 euros ; du remboursement de leurs frais de visas dans la limite de 300 euros.

Pays éligibles :

Pays du monde à l'exception de la France (territoires métropolitain et d'Outre-Mer), des principautés de Monaco et d'Andorre.

Informations pour faire sa demande :

➡ <https://www.maregionsud.fr>

Inscription en ligne sur le site

Service Relations Entreprises et Usagers :

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 au 0 805 805 145

Le programme européen Erasmus+ vous donne rdv chaque année à la mi-octobre pour fêter les #ErasmusDays ! Rejoignez les festivités en participant aux activités et/ou en créant la vôtre.

➡ www.erasmusdays.eu



TROUVER UN EMPLOI, UN JOB

Pour mener à bien votre projet de travailler à l'étranger, commencez par faire le point sur vos objectifs, vos compétences et vos qualités.



COMMENT CHERCHER UN EMPLOI

À ne pas confondre avec un job, un emploi est un travail qualifié que l'on envisage sur un plus long terme. Pour donner plus de chances de réussite à votre projet professionnel, organisez-vous !

Bilan et projet professionnel

Faites le point sur vos qualifications et expériences, vos atouts et vos compétences linguistiques, et interrogez-vous : pourquoi travailler à l'étranger ? Pour combien de temps ? Pour quels bénéfices ?

Des pros vous accompagnent

Les conseillers EURES

Au-delà des informations pratiques sur les conditions de vie et de travail en Europe, les méthodes de recrutement par pays, le réseau EURES organise des webinaires et événements en ligne et met à disposition près de 1 000 conseillers avec lesquels vous pouvez converser en ligne.

➡ www.europa.eu/eures

Les conseillers France Travail - Mobilité internationale

Avec le dispositif Activ'international, France Travail vous accompagne (à distance et pendant 3 mois maximum) pour préparer, construire et réaliser votre projet de mobilité internationale. France Travail propose aussi des offres d'emploi à l'étranger, des services en libre accès (cours de langues, e-ateliers) via l'Emploi Store, et même des sessions pour vous aider à rédiger votre CV en anglais ou en allemand.

➡ www.francetravail.fr - www.emploi-store.fr

Trouver des offres d'emploi

Vous pouvez prospecter depuis la France en répondant à des annonces ou en envoyant des candidatures spontanées. Si vous aimez l'aventure et préférez chercher sur place, prévoyez un budget pour vos frais de logement, transport et nourriture.

Envoyez des candidatures spontanées

Pensez à postuler auprès d'entreprises françaises implantées à l'étranger ou ayant des filiales en France et d'entreprises locales.

➡ www.ccifrance-international.org - www.tresor.economie.gouv.fr
- www.fr.kompass.com - www.lemoci.com - www.wayp.com

Prospectez sur tous les fronts

Sites spécialisés :

➡ www.europa.eu/eures - www.francetravail.fr -
www.eurojobs.com - www.erasmusjobs.org - www.expat.com -
www.workwide.fr - www.xing.com - www.linkedin.com

Salons de recrutement transfrontaliers et internationaux :

➡ www.europeanjobdays.eu - www.expatriermodedemploi.org -
www.cidj.com

Association Club Teli

Accompagnement aux projets de mobilité internationale ; offres de stages, d'emploi, de jobs d'été et de séjours au pair à l'étranger. Service réservé aux adhérents pour 45 € par an.

➡ www.teli.asso.fr

Jetez aussi un œil aux annonces parues dans la presse étrangère et diffusées par les services publics d'emploi, les agences d'interim, les réseaux sociaux...

RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE

Avant d'exercer votre métier à l'étranger, assurez-vous d'en avoir le droit ! Pour savoir si votre profession est réglementée dans votre pays de destination, consultez le site l'Europe est à vous.

➡ www.europa.eu/youreurope

Le centre ENIC-NARIC de votre pays d'accueil vous informera sur les procédures à suivre pour exercer votre profession et vous orientera vers les autorités compétentes qui vous délivreront une autorisation d'exercice.

➡ www.enic-naric.net

Si votre profession n'est pas réglementée, vous pourrez l'exercer librement comme n'importe quel ressortissant du pays. C'est l'employeur qui évalue vos compétences. Tous les emplois vous seront accessibles à l'exception de ceux qui relèvent de la souveraineté nationale (armée, police, diplomatie).

Vous êtes infirmier, kinésithérapeute, pharmacien, guide de montagne ou agent immobilier et souhaitez exercer votre profession dans un autre pays de l'UE ? Demandez la carte professionnelle européenne (EPC) ! Cela simplifiera la reconnaissance de vos qualifications professionnelles à l'étranger.

➡ www.europa.eu/youreurope



COMMENT CHERCHER UN JOB

Contrairement à un emploi, le job désigne un « petit boulot » comme un emploi étudiant ou saisonnier qui ne nécessite pas de qualification particulière.

Se débrouiller seul

S'il est vrai que la période estivale est propice pour dénicher un job, certains secteurs recrutent toute l'année. La majorité des offres s'adressent aux plus de 18 ans et la pratique de la langue du pays est recommandée.

Si vous maîtrisez la langue du pays, ciblez les postes en lien avec le public (serveur, réceptionniste, conseiller de vente, téléopérateur, accompagnateur de jeunes en séjour linguistique...). Si vous avez un niveau débutant, commencez par faire la plonge, le ménage ou la collecte de fruits et mettez en avant votre personnalité et votre motivation.

Hôtellerie-restauration

C'est LE secteur où l'on peut trouver un job sans expérience. La priorité est donnée aux personnes disponibles toute la saison (mai à septembre).

➡ www.lhotellerie-restauration.fr - www.hotelcareer.com

Animation & Tourisme

Les centres sportifs, campings, parcs d'attractions et offices du tourisme recrutent des accompagnateurs, des surveillants et des animateurs.

➡ www.seasonworkers.com - www.planetanim.fr

Travaux agricoles

La récolte de fruits et légumes nécessite de la main d'œuvre aux quatre coins du monde. Attention : travail physique !

Informez-vous sur les conditions (horaires, rémunération...) car dans le cadre d'échanges de services, le gîte et le couvert tiennent lieu de salaire (voir p.44).

➡ www.picktheworld.org - www.pickyourown.org

Accompagnement de séjours linguistiques

Pour être accompagnateur de séjours linguistiques, vous devez avoir 21 ans minimum, une expérience à l'étranger et un bon niveau en langues.

➡ www.loffice.org - www.unosel.org

Opter pour un job « clés en main »

Des agences proposent de faire vos recherches de job et de logement à votre place, moyennant une certaine somme. Avant de les contacter, examinez attentivement les conditions (clauses, tarif, remboursement...). Voir nos conseils pour reconnaître un organisme fiable p.23.





Chaque année, le réseau Info Jeunes organise des Journées Jobs d'été partout en France.

➡ www.jobs-ete.com

PRÉPARER SA CANDIDATURE

Pour postuler à l'étranger, il ne suffit pas de traduire votre CV et votre lettre de motivation. Il faut aussi les adapter aux usages du pays.

Rédiger son CV

Voici quelques règles à respecter :

- Écrivez votre CV dans la langue du pays
- Soignez la présentation
- Présentez vos compétences et savoir-faire utiles pour le poste
- Précisez l'équivalence ou le détail de votre formation
- Valorisez vos bons résultats scolaires et professionnels
- Faites relire votre CV par un natif

Rédiger sa lettre de motivation

Elle doit être claire, concise et écrite dans la langue et selon les modalités du pays. Mettez en avant vos qualités et argumentez sur ce que vous pouvez apporter à l'entreprise. Votre candidature doit présenter une plus-value par rapport à celle d'un candidat du pays. Cherchez ce qui peut faire la différence (connaissances techniques, linguistiques, culturelles...).

Le site Europass vous permet de créer gratuitement vos CV et lettres de motivation, de trouver un emploi ou une formation en Europe, de conserver vos documents dans un espace sécurisé en ligne, tester vos compétences numériques... et bien plus encore !

➡ www.europa.eu/europass



AUTRES PISTES

Au pair à l'étranger : une personne au pair est logée, nourrie et reçoit de l'argent de poche. En contrepartie, elle assure la garde des enfants et une partie des tâches ménagères. Il faut avoir entre 18 et 26 ans, quelques connaissances en langues et s'engager, en général, pour 6 mois minimum. Comptez 1 ou 2 mois minimum pour les vacances d'été. Vous pouvez vous faire accompagner par un organisme qui s'occupera de vous mettre en contact avec la famille (des frais de dossier seront demandés).

➡ www.iapa.org - www.ufaap.org - www.loffice.org - www.unosel.org

Le programme Programme de mobilité ciblée EURES TMS offre aux demandeurs d'emploi d'au moins 18 ans un ensemble de services spécialisés pour trouver un contrat de travail de 6 mois minimum dans un autre pays de l'UE, en Norvège ou en Islande. Il offre aussi un soutien financier pour couvrir les frais de transport, d'installation, des cours de langue et pour faire reconnaître votre diplôme.

➡ www.francetravail.fr/international

Erasmus pour jeunes entrepreneurs permet aux jeunes et futurs entrepreneurs de se former pendant 1 à 6 mois auprès d'entrepreneurs installés dans un autre pays européen et de bénéficier d'une aide financière.

➡ www.erasmus-entrepreneurs.eu

La France et les pays suivants ont signé des accords qui simplifient l'obtention de visas : Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Corée du Sud, Equateur, Hong-Kong, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Taïwan et Uruguay.

Le programme vacances travail (PVT) permet aux jeunes Français de 18 à 30 ans (32 ans pour la Corée du Sud, 35 ans pour l'Argentine, l'Australie et le Canada) de séjourner dans un de ces pays en ayant le droit de travailler pendant 1 an (2 ans pour le Canada et 3 ans pour l'Australie). Vous devrez justifier de ressources suffisantes pour subvenir à vos besoins sur place.

➡ www.pvtistes.net

Depuis juin 2023, tous les francophones (peu importe leur âge et leur nationalité) qui disposent d'une proposition d'emploi pour un poste au Canada peuvent demander un permis de travail Mobilité francophone au Canada. Ce permis coûte 240 \$CA et donne accès à toutes les catégories d'emploi, à l'exception des emplois en agriculture primaire, partout au Canada, sauf au Québec.

➡ www.pvtistes.net - www.canada.ca



Chaque année, France Education International propose plusieurs milliers de postes d'assistants de français à l'étranger, dans plus de 30 pays. Ce programme s'adresse aux étudiants français, qui ont entre 20 et 35 ans, sous conditions de diplôme et de niveau de langue. Son rôle est de promouvoir la langue et la culture française auprès d'élèves ou étudiants étrangers. Les critères d'éligibilité et conditions de travail diffèrent selon les pays et établissements d'affectation. Une rémunération est prévue selon le pays de destination, mais les frais de voyage, visa, nourriture et logement sont à votre charge.

➡ www.france-education-international.fr

La Commission franco-américaine Fulbright propose aux étudiants français inscrits en L3 LLCE anglais et qui envisagent une carrière dans l'enseignement, des postes d'assistants de langue française aux Etats-Unis. Les assistants suivent aussi deux cours liés à l'histoire, à la littérature ou à la civilisation américaine à l'université dont ils dépendent, et pour lesquels ils sont exemptés des frais de scolarité. Les frais de visa et l'assurance santé sont également couverts.

➡ www.fulbright-france.org

Lecteur de français à l'étranger : les personnes titulaires d'un master peuvent adresser leur candidature aux établissements d'enseignement à l'étranger, de préférence à ceux qui ont des départements de Français, Langues et Civilisations. Les critères d'éligibilité et contrats de travail varient selon le pays et l'établissement mais le fait de détenir un diplôme de Français langue étrangère (FLE) est très souvent exigé.

➡ www.euroguidance-france.org

Aides d'associations et de fondations

L'Institut français NL, dans le cadre du Nouveau Grand Tour NL, invite 10 artistes, designers et curateurs de France récemment diplômés d'une école d'art et de design, à réaliser une résidence de création et de recherche d'un à trois mois aux Pays-Bas.

➡ www.bdma.paris

La Villa Albertine organise chaque année des résidences d'exploration de 1 à 3 mois pour des artisans d'art et designers qui portent un projet de recherche original nécessitant un séjour d'immersion aux États-Unis.

➡ www.villa-albertine.org





Eurodesk vous donne rdv en octobre pour Time to Move, sa campagne européenne d'information sur la mobilité européenne et internationale.

➡ www.timetomove.eurodesk.eu

FAIRE UN VOLONTARIAT PARTIR AUTREMENT

Vous souhaitez vous rendre utile et découvrir d'autres contrées, tout en étant encadré ? Optez pour un volontariat, un chantier de jeunes ou un séjour linguistique ! Vous préférez l'aventure ? Des alternatives existent pour vous accompagner dans votre projet.



BÉNÉVOLAT ET VOLONTARIAT : QUELLES DIFFÉRENCES ?

En anglais, un seul terme («volunteering») est utilisé pour signifier tantôt bénévolat, tantôt volontariat. Si ces deux concepts illustrent une même volonté de se mettre au service des autres et/ou de soutenir une cause, leurs réalités sont différentes :

- Le bénévolat est un engagement libre. Il n'y a pas de statut ni de contrat. Les bénévoles doivent respecter le règlement de l'organisme et les règles de sécurité, mais ils ne sont pas rémunérés, ni soumis à des contraintes de temps. Le bénévolat peut être ponctuel ou régulier, mais n'est jamais une activité à temps plein. Enfin, les bénévoles peuvent mettre un terme à leur engagement sans procédure ni dédommagement.
- Le volontariat est un engagement d'échange contractuel entre la structure d'accueil et le volontaire. Le volontaire n'est ni bénévole, ni salarié. Il signe un contrat dans lequel il s'engage à réaliser une mission d'intérêt général pour une durée définie. En contrepartie, le volontaire reçoit une indemnité (et non un salaire !).

PARTIR FAIRE DU VOLONTARIAT

Corps européen de solidarité - CES

Ce programme permet aux 18-30 ans d'effectuer une mission d'intérêt général au sein d'une organisation à but non lucratif implantée en Europe ou dans un pays voisin de l'UE. Ces projets s'étalent sur une période de 2 semaines à 1 an si vous participez au volontariat individuel mais il est également possible de prendre part à un projet collectif, avec 10 à 40 volontaires, pendant 2 semaines à 2 mois. Aucun critère de formation, de diplôme ou de niveau de langue n'est requis. Les frais de transport, d'hébergement et nourriture des volontaires sont couverts et le programme prend aussi en charge l'assurance, le soutien linguistique et un petit peu d'argent de poche. Enregistrez-vous sur le portail européen de la jeunesse et contactez une structure de soutien.

➡ www.europa.eu/youth/solidarity -
www.corpseuropeensolidarite.fr

Le CES propose du volontariat d'aide humanitaire hors UE pour les 18-35 ans. Les missions, de 2 semaines à 12 mois, visent à aider les populations face aux catastrophes naturelles, promouvoir l'égalité des genres, protéger les plus vulnérables...

Les volontaires doivent s'inscrire sur le portail européen de la jeunesse, suivre des formations (en ligne et en présentiel) avant de candidater.

➡ www.youth.europa.eu/solidarity

Outre son volet « volontariat » qui propose des missions à l'étranger, le CES vous permet aussi d'initier des actions

d'entraide et d'apporter des changements positifs dans votre communauté locale en mettant en place votre Projet de solidarité. Pour cela, vous devez former un groupe de 5 jeunes de 18 à 30 ans, et entreprendre un projet sur 2 à 12 mois, pendant lesquels vous pourrez, entre autres, toucher jusqu'à 500 € par mois. Votre projet devra aborder au moins une thématique prioritaire européenne.

➡ www.youth.europa.eu/solidarity -
www.corpseuropeensolidarite.fr

Service civique à l'international

Ce programme permet aux jeunes français de 18 à 25 ans (30 ans pour les jeunes en situation de handicap) d'accomplir à l'international une mission au service de la collectivité, pour une période de 6 à 12 mois. Les volontaires reçoivent une indemnité mensuelle et bénéficient d'une protection sociale. Une bourse sur critères sociaux est aussi disponible. Leurs frais de transport et d'hébergement ne sont pas toujours couverts.

➡ www.service-civique.gouv.fr

Être accompagné.e pour trouver une mission de volontariat en région Sud

CAMI- Coordination des Acteurs de la Mobilité Internationale

Email : cooperation.cami@gmail.com

Tél : 06 62 54 26 61

➡ <https://camipaca.wordpress.com/>

Réseau d'acteurs de la mobilité internationale basé en Provence-Alpes-Côte d'Azur, composé de plusieurs associations.

Association AFK

Information et sensibilisation, préparation, mobilité internationale et valorisation pour faciliter votre expérience à l'étranger.

À retrouver sur Twitch, vidéos sur YouTube

➡ <https://www.associationafk.org> - Contact: Matthieu Fortunier
associationafk@gmail.com

Bokra Sawa

Casa Consolat

118 La Canebière

13001 Marseille

06 63 98 46 32

infos@bokrasawa.org

➡ www.bokrasawa.org

Propose des missions de service civique international et de volontariat européen (Corps européen de solidarité), Échanges interculturels.

Eurasianet

67 La Canebière
13001 Marseille
Tél : 06 49 95 37 91 (Pôle Corps européen de solidarité)
06 22 12 80 61 (Pôle Service civique)
info@eurasianet.eu

➡ www.eurasianet.eu

Développement d'échanges culturels, éducatifs, et artistiques entre l'Europe et l'Asie.
Propose des missions de service civique international et de volontariat européen (Corps européen de solidarité).



Hors Pistes

67 La Canebière
13001 Marseille
Tél : 09 52 86 00 44
volontariat@hors-pistes.org
echanges@hors-pistes.org

➡ hors-pistes.org

Développe des projets éducatifs à l'échelle internationale et locale.
Échanges interculturels.
Propose des missions de volontariat européen (Corps européen de solidarité).

Parcours le Monde Sud-Est

9 rue Caffarelli
06300 Nice
Tél : 07 49 05 22 56
contact.sudest@parcourslemonde.org
et 67 La Canebière 13001 Marseille
Tél : 07 68 89 75 81
contact.sudest@parcourslemonde.org

➡ www.parcourslemonde.org

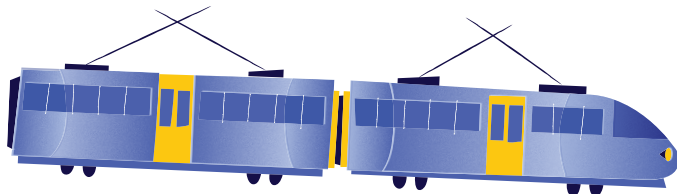
Promotion et développement de la mobilité européenne et internationale, le dialogue interculturel et la citoyenneté.
Propose des missions de service civique international et de volontariat européen (Corps européen de solidarité).

Migration et Développement

42 boulevard d'Annam Bât 4
13016 Marseille
Tél : 04 95 06 80 20

➡ www.migdev.org

Association franco-marocaine de solidarité internationale.
Propose des missions de service civique international.



Une Terre Culturelle

4 Chemin de Bessons

13014 Marseille

Tél : 04 91 06 63 18

info@uneterreculturelle.org

➡ uneterreculturelle.org

Développe des projets de mobilité des jeunes. Échanges de jeunes, stages.

Propose des missions de service civique international et de volontariat européen (Corps européen de solidarité).

Volontariat Franco-Allemand (partenariat OFAJ)



La citoyenneté européenne fait partie des divers domaines d'action du Service civique. Il est donc possible de s'engager, en France ou à l'étranger, sur des missions en lien avec cette thématique.

Volontariat franco-allemand - VFA

Ce programme, qui partage les objectifs et le cadre légal du service civique, permet aux 18-25 ans de s'engager en faveur d'un projet collectif pendant 10 à 12 mois dans différents domaines en Allemagne. Ainsi, ce programme regroupe différents volontariats :

- dans un établissement scolaire
- dans un établissement d'enseignement supérieur
- dans le secteur social
- écologique franco-allemand (VEFA)
- culturel franco-allemand (VCFA)
- en collectivité territoriale
- à l'OFAJ

Le volontaire participe à un cycle de formations interculturelles et linguistiques, et bénéficie d'un soutien financier (indemnité du service civique, hébergement, nourriture et transport, assurance).

➡ www.ofaj.org

Volontariat international en entreprise ou en administration-VIE/VIA

Ce dispositif permet aux étudiants, jeunes diplômés ou en recherche d'emploi de 18 à 28 ans de s'engager comme volontaires, pour une période de 6 à 24 mois (renouvelables), dans une entreprise ou une administration française implantée à l'étranger. Les volontaires reçoivent une indemnité et leurs frais de voyage, d'installation et de protection sociale sont couverts.

➡ www.mon-vie-via.businessfrance.fr



Pour rendre le VIE accessible à tous, Business France a lancé un plan « **Osez l'Export** ». Il octroie 4 500 € aux entreprises qui recrutent sur des missions d'1 an minimum, des jeunes diplômés de tous niveaux jusqu'à Bac+3 ou issus des quartiers prioritaires de la ville (QPV).

➡ www.mon-vie-via.businessfrance.fr

Volontariat de solidarité internationale - VSI

Ce programme permet à toute personne majeure de s'engager, pour une période d'1 à 2 ans, dans un projet de solidarité (enseignement, action sanitaire et sociale, information et communication, développement durable...) principalement situé en Afrique, en Asie ou en Amérique latine. Le volontaire est pris en charge par l'une des associations agréées qui finance la formation, les frais de voyage, l'indemnité de subsistance, la couverture sociale et l'accompagnement au retour.

➡ www.france-volontaires.org

En Provence-Alpes- Côte d'Azur :

Territoires Solidaires est le réseau multi-acteurs régional dédié à la coopération et à la solidarité internationale. Les ONG et associations membres peuvent proposer des missions d'engagement dans la solidarité internationale.

Annuaire régional

➡ www.territoires-solidaires.com

Attention au volontourisme ! Aussi appelé « tourisme humanitaire », il permet à des individus désireux de s'engager pour une cause de « faire de l'humanitaire » sans être professionnels du secteur. Si les intentions de départ sont louables, les dérives sont nombreuses et de nombreuses agences n'hésitent pas à exploiter le business de l'humanitaire au détriment des populations locales. C'est pourquoi, il est conseillé de faire appel à des organismes reconnus et signataires de la Charte des volontariats internationaux, d'échange et de solidarité (VIES).

Volontariat des Nations Unies - VNU

Ce programme a pour objectif de soutenir la paix et le développement dans le monde. Les jeunes d'au moins 25 ans, titulaires d'un diplôme universitaire ou d'un diplôme de technicien supérieur, qui ont au moins 2 ans d'expérience professionnelle et qui sont capables de travailler dans un environnement multiculturel peuvent postuler. La plupart des missions durent de 6 à 12 mois (renouvelables), mais des missions de 3 mois sont aussi possibles. Les volontaires touchent une allocation de subsistance, de frais de transport et d'installation, d'une assurance vie, santé et invalidité permanente, de congés annuels et de frais de réinstallation.

➡ www.unv.org

PARTIR AUTREMENT

Chantiers de jeunes bénévoles

Les chantiers permettent aux jeunes de participer à un projet collectif dès 16 ans à l'étranger. Ces projets se déroulent sur une période de 2 à 3 semaines et couvrent des domaines tels que la restauration du patrimoine, l'organisation de manifestations culturelles, etc. Ce sont des lieux d'échanges, de rencontres et d'ouverture. Attention, les frais de voyage et une participation aux frais d'hébergement et de nourriture sont à la charge des participants.

➡ www.cotravaux.org

En Provence -Alpes-Côte d'Azur

Commission régionale des associations de chantiers de la région Paca
(Corac)

39 rue Surville

Les villages des jeunes

05400 Veynes

Tél : 06 50 35 03 72 / 04 92 58 77 72

Mail : corac.paca@gmail.com

➡ www.corac.fr

Réseau régional regroupant des associations de chantiers à destination des adolescents et des jeunes adultes.

La CORAC assure la promotion des activités, aide et conseille les associations membres dans leurs projets et organise des sessions de formation pour les animateurs de chantiers.

Villages des Jeunes

Délégation PACA Solidarités Jeunesses

39 rue Surville

05400 Veynes

Tél : 04 92 57 26 80

Mail : info@villagesdesjeunes.org

➡ www.villagesdesjeunes.org

Chantiers de jeunes Provence-Côte d'Azur (CJPCA)

7 avenue Pierre de Coubertin
Maison des chantiers - La Ferme Giaume
06150 Cannes-la-Bocca
Tél : 04 93 47 89 69
Mail : cjpca@club-internet.fr

➡ www.cjpca.org

Concordia

Délégation PACA
190 rue Topaze
13510 Eguilles
Tél : 07 60 18 94 73
dr.paca@concordia.fr

➡ www.concordia.fr

Union Apare-CME - CPIE

Centre méditerranéen pour l'environnement
25 boulevard Paul Pons
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue
Tél : 04 90 85 51 15
contact@apare-cme.eu

➡ www.apare-cme.eu/fr

Union Rempart

Correspondant PACA
Laurent Boudino
Conservatoire du Patrimoine du Freinet
Chapelle Saint Jean
83680 La Garde-Freinet
04 94 43 08 57

➡ www.rempart.com

Séjours linguistiques

Selon votre âge, activité, motivation et porte-monnaie, vous pouvez choisir entre diverses formules allant d'1 semaine à plusieurs mois : immersion totale en famille, activités sportives ou culturelles associées à des cours de langue ou à des rencontres entre jeunes de plusieurs pays. Partir en séjour linguistique est très coûteux !

➡ www.unosel.org - www.loffice.org

Animateur FranceMobil en Allemagne

Les 20-30 ans qui ont un bon niveau en allemand, un bac+2 et un permis de conduire peuvent devenir animateurs et ambassadeurs de la langue française et de la mobilité des jeunes dans des établissements allemands pendant 1 année scolaire. Ils reçoivent une bourse de 1 300 € par mois et reçoivent de quoi couvrir leurs frais de transport, de nourriture et d'hébergement. Ils empruntent les transports en commun ou un véhicule mis à leur disposition pour rejoindre les établissements situés dans les zones rurales. Il leur arrive aussi d'organiser des animations en ligne.

➡ www.francemobil.fr

PARTIR À L'AVENTURE

Pour les intrépides que l'idée d'un séjour bien ficelé déprime, il est évidemment possible de partir avec un sac à dos et de se lancer à pieds joints dans l'Aventure ! Veillez à minima à faire un point papier et santé avant de partir.

Les plus courageux et/ou adeptes du « slow travel », cet état d'esprit qui privilégie l'aspect qualitatif du voyage à la quantité de sites visités, pourront opter pour une mobilité douce comme le vélo pour découvrir l'Europe. Connaissez-vous EuroVelo ? C'est un réseau de 17 itinéraires cyclables reliant l'ensemble du continent européen, soit plus de 90 000 km ! Prenez le temps de la découverte.

➡ www.fr.eurovelo.com



Échanges de services

Pendant leur absence, certaines familles ont besoin de quelqu'un pour entretenir leur propriété, arroser le jardin ou sortir le chien, c'est ce qu'on appelle le « House sitting ». Cette option est intéressante si vous voulez voyager sans trop dépenser.

➡ www.mindmyhouse.com - www.nomador.com - www.trustedhousesitters.com

Wwoofing (ou World-Wide Opportunities on Organic Farms)

C'est une alternative « écolo » qui permet à toute personne majeure de donner de son temps en participant aux différentes tâches sur une propriété agricole (jardin, potager, verger, animaux). Les wwoofeurs travaillent bénévolement quelques heures par jour en échange du gîte et du couvert.

➡ www.woof.net

Des plateformes mettent en relation des personnes prêtes à donner quelques heures de travail par jour avec des hôtes (fermes, gîtes, voiliers, écoles, associations...) qui ont besoin d'un coup de main. Ces derniers leur offrent le gîte et le couvert. Les conditions et accords varient selon les compétences des voyageurs et les exigences de chaque hôte.

➡ www.helpstay.com - www.workaway.info - www.helpx.net

Les séjours « au vert » ont le vent en poupe et certains l'ont bien compris ! Des volontaires ont tiré la sonnette d'alarme, dénonçant certains hôtes peu scrupuleux qui utilisent les volontaires comme de la main d'œuvre gratuite. Alors, si l'expérience vous tente, restez attentif pour éviter les mauvaises surprises ou arnaques (travail dissimulé, exploitation...).

TROUVER UNE AIDE OU BOURSE DE VOYAGE



Aides européennes

#DiscoverEU permet aux jeunes européens de 18 ans (ni plus, ni moins !) de gagner un pass Interrail pour découvrir l'Europe en train lors d'un voyage organisé en solo ou avec 4 amis maximum. Ce concours a lieu chaque année : au printemps et à l'automne. Pour tenter votre chance, guettez les appels à candidatures et inscrivez-vous et répondez à quelques questions en ligne sur le portail européen de la jeunesse.

➡ www.youth.europa.eu/discovereu

#DiscoverEU Inclusion permet aux jeunes qui rencontrent des freins à la mobilité (situation socio-économique, géographique, handicap) de voyager 1 à 30 jours en étant, si besoin, accompagnés par un référent. Ce projet doit être porté par un groupe de jeunes ou par un organisme (ONG, association à but non lucrative.). En plus du pass Interrail, les jeunes recevront une participation aux frais de séjour et d'organisation.

➡ www.erasmusplus-jeunesse.fr



Aides nationales

- Le dispositif Culture-ActionS apporte un soutien financier et matériel à des initiatives étudiantes. Son volet « ActionS » permet notamment aux étudiants de porter un projet d'engagement et de solidarité à l'étranger. Le projet peut être présenté par un étudiant seul ou en groupe, doit avoir une retombée dans le milieu étudiant et bénéficier d'un cofinancement d'autres partenaires. Contactez le Crous de votre ville.

➡ www.etudiant.gouv.fr - www.crous-paris.fr

- Le **programme Départ 18:25** soutient le départ en vacances des 18-25 ans. Seuls les étudiants boursiers, les jeunes titulaires d'un contrat d'apprentissage, de professionnalisation ou d'un contrat d'Engagement Jeunes, et ceux inscrits dans une école de la 2ème chance ou volontaires en service civique sont éligibles à ce coup de pouce financier allant jusqu'à 250 €.

➡ www.depart1825.com

En Provence-Alpes-Côte d'Azur

Sac Ados Alpes-Maritimes -Aide de la CAF 06

Pack Sac à dos : 250 € pour un départ en Europe, 1 sac de voyage, 1 trousse de premiers secours, 1 pochette documentaire. Conditions : 18-25 ans

Voyage en Europe (pays membre de l'Union européenne et Royaume-Uni)

Vacances autonomes : pas d'encadrement familial ni professionnel

Durée minimum de séjour : 5 jours / 4 nuits ,Groupe jusqu'à 6 personnes, Être domicilié dans le 06

Au moins une partie du groupe doit être allocataire ou enfant à charge de famille allocataire / et percevoir une prestation sociale ou familiale

Faire un bilan écrit/photo/vidéo du séjour

Informations :

sacados@caf06.caf.fr

➡ <https://www.facebook.com/people/Sac-Ados-Alpes-Maritimes>

Aides d'associations et de fondations privées

- La bourse Zellidja (jusqu'à 900 €) est proposée aux 16-20 ans pour un projet d'étude réalisé à l'occasion d'un voyage en solitaire. Le thème est laissé au choix du candidat et le voyage doit se dérouler sur 1 mois minimum.

➡ www.zellidja.com

- La bourse de la vocation de la Fondation Marcel Bleustein-Blanchet aide les jeunes de 18 à 30 ans qui ont des difficultés à réaliser leur vocation, en soutenant des projets de développement professionnel et individuel à l'étranger.

➡ www.fondationdelavocation.org

- Des bourses de l'aventure de la Guilde soutiennent des projets aux quatre coins du monde.

➡ www.la-guilde.org

- D'autres bourses sont disponibles sur :

➡ www.centre-francais-fondations.org -
www.fondationdefrance.org



L'écologie et la protection de l'environnement vous tiennent à cœur ? Le CIDJ et Eurodesk invitent les 15-25 ans à participer au concours BD Je dessine mon Europe verte, sur le thème de l'eau. Créez 2 planches de BD pour partager votre vision et vos idées sur la manière dont l'Europe peut préserver cette ressource vitale, et tentez de remporter un week-end pour 2 personnes à Bruxelles, Strasbourg ou Amsterdam !

➡ <https://cidj.com>

EN SAVOIR PLUS



L'INFORMATION À LA SOURCE

Eurodesk est un réseau européen spécialisé dans la mobilité des jeunes en Europe et à l'international. Il réunit plus de 3 000 référents dans 36 pays et est soutenu par la Commission européenne. En France, plus de 150 coordinateurs et référents sont présents dans les structures Info Jeunes sur tout le territoire pour vous aider à concrétiser votre projet à l'étranger. Le réseau Eurodesk France est coordonné par le CIDJ (Centre d'information et de documentation jeunesse) à Paris.

➡ www.eurodesk.eu - www.cidj.com



Eurodesk met à votre disposition de nombreuses opportunités de stages, volontariats, bourses, concours... pour bouger en Europe et un peu plus loin sur www.programmes.eurodesk.eu



En 2025, Eurodesk France fête ses 30 ans !

Pour l'occasion, Eurodesk France organise « Mon voyage à l'étranger », un concours de témoignages vidéo. Partagez votre expérience de voyage, en Europe ou à l'international, en vidéo.

Chaque mois, de février à juin 2025, une vidéo sera sélectionnée et publiée sur notre compte Instagram @EurodeskFR.

À gagner : Une enceinte Marshall · un appareil photo Polaroid · Un pass 3 jours pour We Love Green · Un week-end en Europe · Un pass Interrail d'1 mois pour voyager à travers l'Europe.



Tous les guides Eurodesk (Time to Mind, Partir à l'étranger avant 18 ans, Trouver un job ou Faire un stage à l'étranger, Rédiger son CV en anglais, Handi-cap sur l'Europe et un peu plus loin...) sont disponibles sur www.cidj.com/guides-a-telecharger



HAUTES- ALPES

Bureau Information Jeunesse - Gap (BIJ)
05000 Gap
Tél: 04 92 53 22 77
bij@ville-gap.fr
www.ville-gap.fr

ALPES- MARITIMES

Bureau Information Jeunesse - Antibes
06600 Antibes
Tél: 04 92 90 52 38
accueil.bij@ville-antibes.fr
www.antibes-juanlespins.com/jeunesse/bureau-information-jeunesse

AGIS 06 Service Cap Jeunesse

Côte d'Azur
Bureau Information Jeunesse de Nice (BIJ)
06000 Nice
Tél: 04 93 80 93 93
infojeunes@agis06.fr
www.cap-jeunesse.fr

BOUCHE DU RHÔNE

Bureau Information Jeunesse - La Ciotat (BIJ)
13600 La Ciotat
Tél: 04 42 83 85 57
bij.ciotat@mairie-laciotat.fr
www.laciotat.com

Info Jeunes Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
13001 Marseille
Tél: 04 91 24 33 50
www.infojeunes-paca.fr

Le repère jeunesse

13100 Aix-en-Provence
Tél: 04 42 91 98 00
lereperejeunesse@mairie-aixenprovence.fr
www.aixenprovence.fr/Le-Repere-Jeunesse

VAR

Bureau Information Jeunesse - La Londe-les-Maures (BIJ)
83250 La Londe les Maures
Tél: 04 94 01 54 38
bij@lalondelesmaures.fr
www.ville-lalondelesmaures.fr

Bureau information jeunesse - La Seyne sur Mer (BIJ)

83500 La Seyne-sur-Mer
Tél: 04 94 06 07 80
bij83500@gmail.com

Maison de l'étudiant et de l'Information Jeunesse (MDEIJ)
83000 Toulon
Tél: 04 83 16 65 20
maisonetudiant@mairie-toulon.fr
<https://toulon.fr/mdeij>

VAUCLUSE

Point Information Jeunesse - Carpentras (PIJ)
84200 Carpentras
Tél: 04 90 60 84 00
jeunesse@carpentras.fr
<https://infojeunes.carpentras.fr/accueil.html>

Point Information Jeunesse (PIJ)
Association AVEC
Coustellet
84660 Maubec
Tél: 04 86 50 80 10
accueiljeunes@aveclagare.org
www.aveclagare.org

